# *Vie et apprentissage II*

## Bâtir des avenirs meilleurs ensemble

2005-06 Rapport annuel et le plan d'action pour 2006-07

NOVA SCOTIA
NOUVELLE-ÉCOSSE
Ministère de l'Éducation

# *Vie et apprentissage II*

## Bâtir des avenirs meilleurs ensemble

2005–06 Rapport annuel et le plan d'action pour 2006–07

© Droits d'auteur de la Couronne, Province de la Nouvelle-Écosse, 2006

Le contenu de la présente publication peut être reproduit dans son intégralité ou en partie du moment que cette reproduction est faite à des fins non commerciales et que le ministère de l'Éducation de la Nouvelle-Écosse est pleinement crédité.

Il est interdit d'extraire ou de réutiliser les photographies apparaissant dans ce document.

**Données relatives au catalogage de la publication**

Entrée principale sous le titre

Vie et apprentissage II : bâtir des avenirs meilleurs ensemble 2005–06 rapport annuel et le plan d'action pour 2006–07 / Nouvelle-Écosse. Ministère de l'Éducation.

ISBN: 1-55457-032-8

1. Éducation – Planification – Nouvelle-Écosse. 2. Enseignement – Réforme – Nouvelle-Écosse. 3. Éducation – Politique gouvernementale. I. Nouvelle-Écosse. Ministère de l'Éducation.

379.716 – dc 22 2006

# Message du ministre

Cher partenaire en éducation,

L'an passé, le gouvernement introduit notre nouveau plan pour l'éducation en Nouvelle-Écosse, intitulé *Vie et apprentissage II : Bâtir des avenirs meilleurs ensemble*. Nous vous promettions de vous tenir au courant des progrès réalisés, avec un rapport sur ce que nous avons accompli en 2005–06 et sur nos projets pour 2006–07. C'est avec plaisir que je vous présente aujourd'hui le premier rapport annuel sur la réalisation de ces buts et sur notre plan pour 2006–07.

Il s'agit d'un plan que nous avons, en tant que partenaires du système éducatif, élaboré tous ensemble. C'est un plan fondé sur le premier plan *Vie et apprentissage* de 2002, auquel sont venues s'ajouter l'aide fournie par bon nombre de nos partenaires en éducation, au cours d'activités comme le Forum des partenaires en éducation de février 2005, ainsi que les expériences que nous avons partagées au cours de la dernière année.

Cet esprit de partenariat est la preuve que nous pensons tous que l'éducation de nos enfants a une importance vitale pour l'avenir de la Nouvelle-Écosse. La qualité de l'éducation dont bénéficient nos enfants aura un impact sur la qualité de notre vie à l'avenir, parce que nous savons aujourd'hui que, à l'école, les enfants apprennent plus que la langue, les sciences et les mathématiques : ils apprennent à devenir des citoyens qui sont en bonne santé, qui ont confiance en leurs propres capacités et qui apportent une contribution positive à la société. Tout en leur enseignant la lecture et l'écriture, il faut que nous leur apprenions à faire les bons choix en ce qui concerne leur mode de vie, afin qu'ils aient la possibilité de réaliser leur plein potentiel et d'apporter leur propre passion, leur propre imagination et leur propre énergie dans leur communauté.

L'éducation et la santé des enfants de la Nouvelle-Écosse constituent la priorité de notre gouvernement. Nous pensons que les initiatives qui composent ce plan aideront nos enfants à faire un pas important en vue de vivre un avenir meilleur. Nous avons investi une nouvelle somme de 21,4 millions de dollars à l'appui de la première année des recommandations du plan, et nous investissons 20,2 millions de dollars en 2006–07.

Chaque année, nous publierons ce type de résumé des progrès réalisés, avec une description de notre plan pour l'année à venir. Nous pensons que nos partenaires en éducation souhaitent être tenus au courant. Nous afficherons également sur le site Web du ministère un supplément au rapport annuel, qui contiendra des détails supplémentaires et plus de précisions.

Pour conclure, j'aimerais souligner que ce rapport constitue une des nombreuses étapes de ce parcours important et que nous pensons que les choses progressent dans la bonne direction. Merci de votre soutien et de votre aide.

Veuillez agréer l'expression de mes sentiments les plus sincères.

Karen Casey
Ministre de l'Éducation

# Table des matières

Introduction ..... 1

Thèmes principaux ..... 3

1. Relever la barre ..... 3
2. Combler l'écart ..... 4
3. Avoir des apprenants actifs et en bonne santé ..... 6
4. Fournir du temps pour enseigner et du temps pour apprendre ..... 8
5. Mesurer la réussite et en rendre compte ..... 9
6. Renforcer les partenariats ..... 10

Conclusion et prochaines étapes ..... 11

Engagements du document de 2003 intitulé *Blueprint* ..... 13

# Introduction

*« Une approche plus complète de la réussite des élèves »*
*– Partenaire en éducation*

En 2005, le ministère de l'Éducation a élaboré, à l'aide des suggestions de ses partenaires en éducation, un nouveau plan pour l'éducation publique intitulé ***Vie et apprentissage II : Bâtir des avenirs meilleurs ensemble***. Ce plan quadriennal s'appuie sur les fondations établies par le premier plan ***Vie et apprentissage*** introduit en 2002 et incorpore les suggestions de centaines de partenaires du système éducatif.

Le plan ***Vie et apprentissage II : Bâtir des avenirs meilleurs ensemble*** continue de soutenir les initiatives à long terme, comme la réduction du nombre d'élèves dans les classes et l'éducation spéciale. Il apporte également un soutien sur le plan de la diversité et un soutien pour les élèves des niveaux supérieurs; il aide les élèves à mener une vie active et saine; il utilise de façon ciblée les ressources dans les domaines où les élèves et les enseignants ont besoin de plus de soutien, comme les mathématiques et la langue; et il souligne l'importance de la collaboration et des partenariats.

Le plan ***Vie et apprentissage II : Bâtir des avenirs meilleurs ensemble*** est centré sur l'élève et se fonde sur les énoncés suivants :

- Les élèves ont besoin d'une bonne éducation pour pouvoir participer de façon productive à l'économie et à la vie sociale à l'échelle de la planète.
- Il faut que l'apprentissage et la réussite des élèves constituent la principale priorité pour tous.
- L'éducation dans les écoles publiques est une responsabilité que se partagent le gouvernement, les conseils scolaires, les écoles, les parents d'élèves, les enseignants, les élèves, la communauté et de nombreux autres partenaires du système éducatif.
- Tous les élèves doivent avoir la possibilité de réaliser leur plein potentiel, tous les élèves sont capables de réussir et tous les élèves ont besoin du temps nécessaire pour effectuer leur apprentissage.
- En adoptant un mode de vie plus sain, les élèves deviendront des apprenants plus motivés à l'école et auront une vie plus saine tout au long de leur existence en Nouvelle-Écosse.

Le plan ***Vie et apprentissage II : Bâtir des avenirs meilleurs ensemble*** se divise en six thèmes principaux et le présent rapport suit la même structure pour les initiatives qui le composent.

Nous avons également ajouté initiatives en vue de répondre à des besoins qui ont été mis en évidence depuis la publication du plan initial. Nous prévoyons de répondre à ces besoins au cours des années à venir et nous continuerons d'adopter la même approche à mesure que nous mettrons en évidence de nouveaux besoins, dans chaque rapport annuel.

Voici un résumé de ce qui a été accompli jusqu'à présent et de ce qui est prévu pour l'année à venir.

# Thèmes principaux

## 1. Relever la barre

### (1,7 millions de dollars supplémentaires)

Mettre la barre plus haut consiste à établir des normes plus élevées en matière d'apprentissage et d'enseignement et à tenir compte des réalisations, aussi bien à l'école qu'en dehors de l'école, qui contribuent à l'éducation de l'élève. Le but est que chaque élève puisse atteindre son plein potentiel.

Plan d'amélioration des écoles et l'accréditation (plan de cinq ans incluant toutes les écoles avant 2009–10)

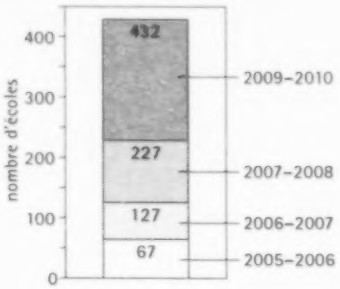


*« Le programme "Jeunes lecteurs actifs" a joué un grand rôle [pour ce qui est de créer une communauté d'apprentissage dans notre école]... Nous avons des enseignants qui utilisent les ressources pédagogiques en commun, qui ont un langage commun et des buts communs... C'est fantastique! »*

*– Coordinateur des programmes d'un conseil scolaire*

Nombre de mentors en mathématiques (Équivalent à temps plein–ETP)*

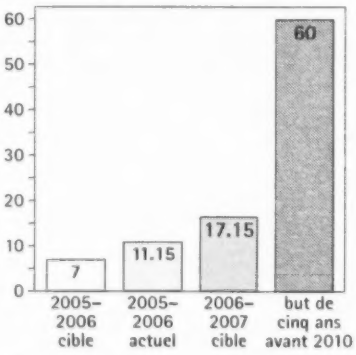


*Ceci complémente les ressources que les conseils scolaires ont déja allouées pour le programme de mentorat en mathématiques. Le programme de mentorat en litératie a déja été mis-en oeuvre.

**2005–06 : nous avons réalisé les choses suivantes**

- ☑ 49 écoles supplémentaires faisant l'objet d'une accréditation
- ☑ Consultations sur le leadership des directions d'école, sur la planification du perfectionnement professionnel des enseignants
- ☑ Plus de mentors, programmes d'études, perfectionnement professionnel pour les mathématiques et la langue
- ☑ Analyse des besoins en FLS et ressources pédagogiques
- ☑ 11 écoles se préparant au lancement du Baccalauriat International (BI)

**2006–07 : nous prévoyons de faire les choses suivantes**

- ☐ 60 écoles supplémentaires faisant l'objet d'une accréditation
- ☐ Mises à l'essai : le leadership des directions d'école, planification du perfectionnement professionnel
- ☐ Étude du programme de formation des enseignants
- ☐ Plus de mentors, structures de soutien pour les enseignants de mathématiques et de langue
- ☐ FLS : mises à l'essai d'autres façons d'offrir les programmes, offre d'options pour améliorer la capacité linguistique
- ☐ Écoles prêtes à lancer le BI en 2007

# 2. Combler l'écart

## (9,3 millions de dollars supplémentaires)

Combler l'écart, c'est tenir compte du fait que certains élèves ne réussissent pas dans le système des écoles publiques et ont besoin de structures de soutien supplémentaires ou différentes. Le but est d'aider chaque élève à réussir. Pour cela, il faut la contribution et le soutien de nombreux partenaires.

*« S'il ne fait aucun doute que nous devons nous concentrer sur les domaines purement scolaires, il faut aussi que l'éducation que nous proposons ait de l'envergure et soit de nature holistique, afin qu'elle puisse inclure "opportunités et options". »*

*– Partenaire en éducation*

*« [Je suis contente de voir que] les pratiques exemplaires font l'objet d'une évaluation afin qu'elles puissent s'inscrire dans la durée. »*

*– Partenaire en éducation*

**2005–06 : nous avons réalisé les choses suivantes**

- ☑ Composantes « Options et opportunités » ($O_2$), formation de jeunes apprentis, amélioration de la réussite des élèves
- ☑ Nouveau programme « Youth Pathways and Transitions »
- ☑ Structures de soutien en alphabétisation en 7e et en 8e année, préparations pour les 4e, 5e et 6e années
- ☑ Structures de soutien en mathématiques et ressources pour l'appréciation du rendement de la maternelle à la 2e année – élaboration
- ☑ Programmes et services de soutien pour les apprenants canadiens d'origine africaine
- ☑ Apprenants mi'kmaq : pratiques exemplaires et projets pilotes de liaison entre l'école et la maison, ressources linguistiques
- ☑ Introduction de lignes directrices pour l'anglais langue seconde, soutien pour le personnel du Bureau d'immigration
- ☑ Projets pilotes en alphabétisation parent-enfant, dans cinq régions
- ☑ Poursuite de l'ajout de professionnels de base, diminution du nombre d'élèves par enseignant-ressource, publier quatre fiches d'information pour les parents
- ☑ Recherche et formation sur l'autisme
- ☑ Programme d'intervention préventive en lecture et écriture mis en œuvre à 100 %, et formation d'enseignants pour l'immersion française
- ☑ Plus de fonds pour les appareils de technologie fonctionnelle
- ☑ Poursuite du nouveau programme de soutien pour les frais de scolarité

Le taux d'élèves par enseignant ressource
2002–05

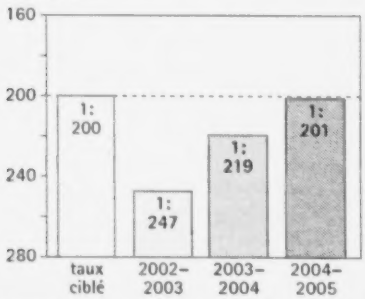


Le taux d'élèves par enseignant ressource
2002–05 et plus tard

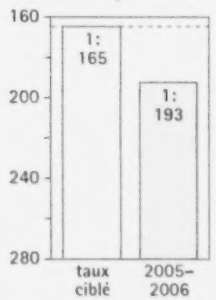


Lorsque le taux a atteint 1:200, le nouveau taux devenu 1:165, d'après les recommandations du *Rapport Étude de la mis en oeuvre de la politique en matière d'éducation speciale* (SEIRC) faut ciblé.

*« L'académie de [votre école] est le seul sujet de conversation qui intéresse [mon fils] dans le domaine éducatif. C'est la première fois qu'il a vraiment le sentiment de faire partie de l'école! »*

*– Parent*

Le taux d'élèves par orthophoniste

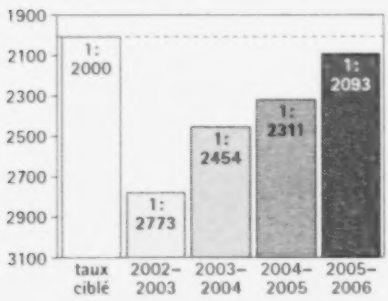


*« Nous avons reçu la trousse pour la bibliothèque aujourd'hui et je voudrais prendre deux minutes pour vous dire combien nous sommes enthousiastes! Je sais que ces livres serviront bien dans notre école et seront immédiatement utilisés. »*

*– Coordinateur de l'alphabétisation du conseil scolaire*

- ☑ Élargie le politique en matière d'équité raciale aux écoles secondaires premier cycle
- ☑ Mise à jour technologique dans les écoles secondaires premier cycle
- ☑ Plus de livres et de ressources dans les écoles, en plus des crédits pour les manuels scolaires
- ☑ Fonds – ressources pour les bibliothèques scolaires, personnel

**2006–07 : nous prévoyons de faire les choses suivantes**

- ☐ Élargissement du programme $O_2$, avec soutien pour l'éducation coopérative, lancement des académies de métiers / technologiques, publier manuel pour les enseignants
- ☐ Plus de programmes « Youth Pathways », essayer de faire reconnaître plus de cours
- ☐ Maintien du soutien en alphabétisation, élargissement à la 9e année
- ☐ Nouvelle mathématiques 3e année, appréciation du rendement introduction de ressources et de structures de soutien
- ☐ Structures de soutien pour les apprenants canadiens d'origine africaine, ateliers sur l'art d'être parent
- ☐ Structures de soutien pour les apprenants mi'kmaq, revision de programmes, évaluation des projets pilotes
- ☐ Plus de structures de soutien pour l'ALS, coordination des services d'ALS du secteur M–12
- ☐ Maintien du financement pour l'alphabétisation des familles
- ☐ Poursuite de l'ajout de professionnels de base, publier deux fiches d'information supplémentaires pour les parents
- ☐ Plan triennal de perfectionnement professionnel sur l'autisme pour les enseignants
- ☐ Intervention préventive en lecture et écriture – maintien, mise à jour, introduction en immersion française
- ☐ Technologie fonctionnelle – plus de ressources pour les conseils scolaires
- ☐ Politique en matière d'équité raciale – quatre colloques à l'élémentaire, introduction au secondaire deuxième cycle
- ☐ Soutien pour les frais de scolarité – supplément au revenu
- ☐ Mise à niveau des Information et communication technologique en 9e année, augmentation du nombre de places en ligne à 100
- ☐ Plus de livres en langue et littérature, en sciences humaines, en sciences, en mathématiques
- ☐ Plus de fonds pour les bibliothèques, offre d'ensembles de ressources pour les bibliothèques
- ☐ "NOUVEAU" : Limite pour le nombre d'élèves à la charge des conseillers d'orientation

# 3. Avoir des apprenants actifs et en bonne santé

## (0,9 million de dollars supplémentaires)

Pour avoir des apprenants actifs et en bonne santé, il faut tenir compte du fait que les écoles ont un rôle à jouer pour ce qui est d'encourager les élèves à adopter un mode de vie actif et sain. Le but est de s'assurer que les élèves soient de meilleurs apprenants et soient plus motivés à l'école et qu'ils deviennent des Néo-Écossais en bonne santé pour le restant de leur vie. En plus du financement du ministère de l'Éducation, on note également un financement en provenance du budget du Bureau de promotion de la santé de la Nouvelle-Écosse (appelé désormais Bureau de promotion et de protection de la santé de la Nouvelle-Écosse ou BPPSNÉ).

*« Les enfants apprennent mieux quand ils sont en bonne santé. Ne perdez pas cela de vue. »*

*– Partenaire en éducation*

**2005–06 : nous avons réalisé les choses suivantes**

- ☑ Nouveau programme d'études en santé pour M–3 et pour 4–6
- ☑ Nouveau programme d'études en éducation physique et plus d'enseignants qualifiés en éducation physique 3–6
- ☑ Consultants dans les conseils scolaires et dans la province
- ☑ Fonds pour l'équipement des nouveaux terrains de jeux
- ☑ Efforts en vue de faire augmenter le niveau d'activité physique des filles
- ☑ Augmentation des activités en matière de leadership des élèves
- ☑ Nouveaux prix du BPPSNÉ, augmentation de l'activité physique en dehors des heures de cours
- ☑ *Politique en matière d'alimentation et de nutrition pour les écoles de la Nouvelle-Écosse* élaborée en collaboration avec des partenaires
- ☑ Programme de petit déjeuner – soutien, lignes directrices
- ☑ Structures de soutien positives sur le plan du comportement (Positive and Effective Behaviour Supports, PEBS) dans 198 écoles; suivi des projets pilotes
- ☑ Création de normes pour les centres de santé pour la jeunesse

Mise en oeuvre de PEBS
(Toutes les écoles avant mars 2008)

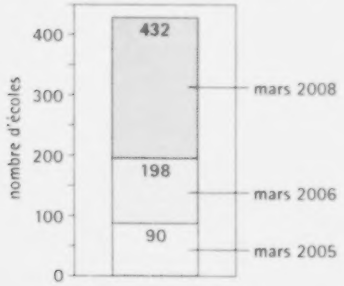

**2006–07 : nous prévoyons de faire les choses suivantes**

- ☐ Élaboration de ressources, perfectionnement professionnel, brochures pour les parents concernant le nouveau programme d'études
- ☐ Plus d'enseignants qualifiés en éducation physique
- ☐ Poursuite du soutien pour la mise à jour des terrains de jeu
- ☐ Offre d'ateliers et d'informations pour les parents concernant les niveaux d'activité des filles
- ☐ Poursuite du soutien – participation aux activités en matière de leadership des élèves, activité physique en dehors de l'école
- ☐ Début de la mise en place sur trois ans de la *Politique en matière d'alimentation et de nutrition pour les écoles de la Nouvelle-Écosse*
- ☐ Nouvelles normes pour le programme de petit déjeuner
- ☐ PEBS – 90 écoles formées, suivi, réception de comptes rendus sur les motifs récurrents et les tendances
- ☐ Normes concernant les centres de santé pour les jeunes prises en compte dans les constructions d'écoles et les rénovations

# 4. Fournir du temps pour enseigner et du temps pour apprendre

## (7,8 millions de dollars supplémentaires)

*« Les facteurs qui sont les plus simples et qui ont le plus gros impact sur l'éducation de nos enfants sont le temps passé dans la salle de classe et la taille des classes. »*

*- Partenaire en éducation*

Fournir du temps pour l'enseignement et du temps pour l'apprentissage, c'est tenir compte du besoin qu'ont les jeunes d'aujourd'hui d'en savoir beaucoup plus qu'avant s'ils veulent pouvoir apporter une véritable contribution à la société à l'échelle planétaire. Pour aider les élèves à se préparer à un tel avenir, nous pouvons faire en sorte qu'ils soient prêts à apprendre dès leur premier jour d'école. Nous pouvons les aider à prendre un bon départ en leur proposant des classes de plus petite taille dans les premières années de leur scolarité, de façon à ce que les enseignants puissent leur accorder l'attention dont ils ont besoin. Et nous pouvons jeter un regard nouveau sur l'utilisation qui est faite du temps dans l'enseignement et structurer les choses de façon à ce que les élèves aient plus de temps pour apprendre et les enseignants plus de temps pour enseigner.

*« Les élèves de l'élémentaire suivent désormais au moins 90 minutes par jour d'enseignement de la langue, y compris au moins 60 minutes d'enseignement portant sur les compétences en lecture. En mathématiques au premier cycle du secondaire, la durée d'enseignement obligatoire est de 50 minutes par jour en 7e et en 8e année. »*

*- Communauté de presse du ministère de l'Éducation*

**2005–06 : nous avons réalisé les choses suivantes**

- ☑ Ébauche de politique et échantillonnage des écoles et faire le suivi de l'utilisation du temps, consacré à l'enseignement.
- ☑ Première année de la mise à l'essai de la prématernelle (19 sites)
- ☑ Maintien des limites pour le nombre d'élèves dans les classes aux premiers niveaux

**2006–07 : nous prévoyons de faire les choses suivantes**

- ☐ Fin du suivi de l'utilisation du temps consacré à l'enseignement, évaluation des résultats, élaboration de la politique, début de la mise en œuvre
- ☐ Deuxième année de la mise à l'essai de la prématernelle
- ☐ Limite à 25 élèves pour la 3e année et à 20 élèves pour la 1re et la 2e année

Taux actuel d'élèves par ordinateur

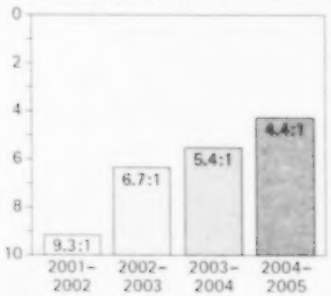

# 5. Mesurer la réussite et en rendre compte
## (0,4 million de dollars supplémentaires)

En mesurant la réussite des élèves et en en rendant compte, on souligne l'importance qu'il y a à disposer d'informations plus précises en plus grande quantité, de façon à pouvoir prendre de bonnes décisions sur le plan éducatif et se concentrer sur la mise en place d'améliorations en continu pour les élèves, les enseignants, les écoles, les conseils scolaires et la province en général. Le rapport annuel du ministre aux parents sera élargi afin d'inclure plus d'informations sur les résultats des élèves, de façon à ce que les parents et les élèves eux-mêmes aient une meilleure idée du rendement dans les écoles.

*« Nous encourageons les parents des régions rurales à utiliser les tests de 3e, de 6e, de 9e et de 12e année, [parce que ces tests] sont adaptés au développement des jeunes enfants. »*

*– Partenaire en éducation*

**2005–06 : nous avons réalisé les choses suivantes**

- ☑ Préparations pour les appréciations du rendement en mathématiques et en alphabétisme en 3e, 6e, et 9e année
- ☑ Préparation de ressources pour l'appréciation du rendement en mathématiques dans la salle de classe
- ☑ Élargissement du rapport du ministre aux parents
- ☑ Rétablissement du sondage de suivi auprès des finissants
- ☑ Élaboration d'une structure pour le contrôle de la qualité du système éducatif
- ☑ Fin de la conception du nouveau système d'informations sur les élèves

**2006–07 : nous prévoyons de faire les choses suivantes**

- ☐ Appréciations du rendement en mathématiques : préparation pour la 3e année
- ☐ Appréciations du rendement en alphabétisme : organisation du test pour la 9e année, préparation pour la 3e année
- ☐ Mise en œuvre des ressources d'appréciation du rendement en mathématiques dans la salle de classe de la maternelle la 3e année
- ☐ Poursuite du rapport du ministre aux parents
- ☐ Sondage de 2006 auprès des finissants
- ☐ Structure de contrôle de la qualité de l'éducation : analyse des écarts et plan de mise en œuvre
- ☐ Décisions concernant les prochaines étapes pour le système d'informations sur les élèves

# 6. Renforcer les partenariats

## (0,1 million de dollars supplémentaires)

*« Continuons à faire tomber les obstacles entre les groupes. »*
*- Partenaire en éducation*

Renforcer les partenariats, c'est tenir compte du fait que l'éducation publique est une responsabilité que se partagent le gouvernement, les écoles, les parents, les enseignants, les élèves, la communauté et bon nombre d'autres partenaires du système et qu'on ne réussira que si tout le monde travaille ensemble.

**2005–06 : nous avons réalisé les choses suivantes**

- ☑ Élaboration de ressources, ateliers pour soutenir les comités d'école consultatifs
- ☑ Plus de fiches d'information et de brochures pour les parents
- ☑ Élaboration de ressources sur les carrières pour les apprenants de tous les âges, y compris les apprenants des écoles publiques
- ☑ Partenariats avec la communauté et les entreprises pour appuyer le nouveau programme $O_2$
- ☑ Renforcer des partenariats gouvernementaux

**2006–07 : nous prévoyons de faire les choses suivantes**

- ☐ Ressources et structures de soutien en place pour les CEC
- ☐ Distribution de ressources imprimées aux parents et consultations concernant leurs besoins en matière d'informations
- ☐ Élargissement des partenariats avec d'autres établissements éducatifs, la communauté et les entreprises pour appuyer le programme $O_2$ élargi
- ☐ Poursuite du développement des partenariats gouvernementaux dans les domaines où il y a des besoins spécifiques
- ☐ "NOUVEAU" : Partenariats avec la communauté artistique pour élargir le programme « Artistes dans les écoles »

*« Faites venir les arts – la musique, les arts visuels et le théâtre – dans les écoles. »*
*- Partenaire en éducation*

# Conclusion et prochaines étapes

*« Je pense que la province est dans la bonne voie en ce qui concerne les élèves. Je suis content d'observer que le plan proposé tient compte des suggestions de si nombreux partenaires et des besoins des élèves. »*

*– Porte-parole de la Fédération des associations foyer-école de la Nouvelle-Écosse.*

Le plan ***Bâtir des avenirs meilleurs ensemble*** décrit des engagements à long terme qui ne se réaliseront pleinement qu'au bout de nombreuses années et les résultats de ce plan ne se verront qu'au fil du temps. Nous pensons cependant qu'il s'agit d'un plan solide qui s'appuie sur des données concrètes et qui améliorera notre système éducatif public, pourvu que nous continuions à travailler tous ensemble avec comme principale priorité l'apprentissage et la réussite des élèves.

Nous nous engageons à mettre le plan à jour à intervalles réguliers et à ajouter de nouvelles initiatives à mesure, si de nouveaux problèmes se présentent pendant la durée d'application du plan. Le présent rapport représente la première mise à jour de ce type. Nous fournirons, de surcroît, des détails supplémentaires dans un supplément au rapport annuel qui sera mis à votre disposition sur le site Web du ministère de l'Éducation à <www.EDnet.ns.ca> (au même endroit que là où la version complète du rapport ***Vie et apprentissage II*** de 2005 sera disponible). Vous pouvez également demander ce supplément par courriel à <brighterfuturestogether@gov.ns.ca> ou en appelant le 424-0040 pour recevoir un exemplaire imprimé par la poste.

Pour conclure, nous sommes persuadés que, en travaillant tous ensemble, nous serons en mesure d'améliorer le système éducatif public de la Nouvelle-Écosse et de nous assurer que, à la fin de leurs études secondaires, nos élèves disposent de la meilleure préparation possible pour leur avenir.

Taux d'élèves par psychologue scolaire

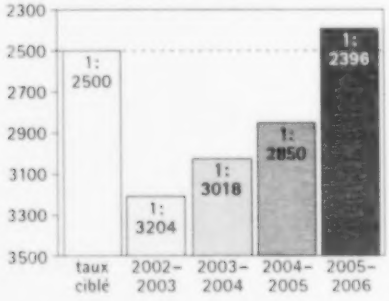

# Engagements du document de 2003 intitulé *Blueprint*

| Initiative | Engagements du document Blueprint visés par le thème *Relever la barre* |
|---|---|
| 144 | Développer la portée des cours de niveau avancé en classe et à distance au secondaire pour inclure les langues, les sciences sociales et les arts. |
| 147 | Établir un programme provincial d'accréditation des écoles qui produit des rapports publics. Les écoles qui ont besoin d'aide recevront les ressources ciblées, par le comité d'école consultatif, pour appuyer le plan d'amélioration de l'école. |
| 149 | Initier les changements de structure, d'administration et de responsabilisation en consultation avec les enseignants, les conseils scolaires et les groupes de parents afin d'améliorer les résultats des élèves. |
| 151 | Continuer de développer les possibilités de perfectionnement professionnel pour les enseignants dans les domaines prioritaires tels que les mathématiques et les langues. |
| 152 | Évaluer les enseignants qui enseignent autre chose que ce qu'ils ont étudié. Collaborer avec les conseils scolaires, le Syndicat des enseignants de la Nouvelle-Écosse et les universités pour élaborer des stratégies visant à mieux faire correspondre les enseignants à leurs sujets de spécialité. |

| Initiative | Engagements du document Blueprint visés par le thème *Combler l'écart* |
|---|---|
| 77 | Former 88 technologues de laboratoire médical supplémentaires au cours des quatre prochaines années et offrir des bourses à ceux qui acceptent de travailler en Nouvelle-Écosse (lien à l'initiative Pathways). |
| 137 | Fournir aux élèves au moins un million de livres, des outils pour les mathématiques, des didacticiels et des ressources d'enseignement (d'ici la quatrième année du plan). |
| 139 | Utiliser les résultats de tests individuels (lecture et mathématiques) et les évaluations des enseignants pour identifier les élèves qui ont des difficultés; offrir des interventions et du soutien au premier cycle du secondaire pour obtenir des meilleurs résultats d'apprentissage. |
| 141 | Terminer le plan Vie et apprentissage pour les élèves qui ont des besoins particuliers, y compris un plus grand nombre de professionnels, une technologie d'assistance, la disponibilité du programme Intervention préventive en lecture-écriture à toutes les classes de première année et un soutien individualisé aux élèves (17,4 millions de dollars de 2003 à 2006). |
| 142 | Établir et financer un nouveau programme d'appui à la scolarité pour les élèves qui ont des besoins particuliers et les élèves du plan de programme individualisé. Le programme inclura un processus d'appel plus rapide, un ombudsman pour les élèves ayant des besoins particuliers qui aura l'autorité de recommander des options, et un financement aux parents des élèves du PPI qui fréquentent des écoles privées. Du soutien supplémentaire pourrait être offert aux familles à faible revenu afin que leur situation financière ne soit pas un obstacle. De plus, des ententes de responsabilités seront requises avec les écoles privées. |
| 143 | Établir des normes minimales pour tous les nouveaux aides-enseignants. Offrir du perfectionnement professionnel aux aides-enseignants actuels afin que leurs compétences puissent répondre aux besoins des enfants qu'ils aident. |
| 145 | Ajouter des ressources pour appuyer la viabilité à long terme des écoles rurales dans les régions isolées, y compris l'établissement de normes minimales pour l'enseignement en classe et à distance. |
| 154 | Mettre en œuvre les recommandations du rapport du Provincial Student Education Council sur l'intimidation, y compris des sessions de formation pour les enseignants à l'échelle de la province. |
| 185 | Mettre en œuvre les recommandations présentées dans le rapport *BLAC*. |

| Initiative | Engagements du document Blueprint visés par le thème *Développer des apprenants actifs et en bonne santé* |
|---|---|
| 61 | Aider les Néo-Écossais à optimiser leur part du marché en les sensibilisant davantage aux produits agricoles cultivés en Nouvelle-Écosse dans le cadre de l'initiative de l'image de marque de la Nouvelle-Écosse. |
| 91 | Faire la promotion dynamique de l'initiative L'information est la meilleure prescription, une campagne d'éducation visant à prévenir l'abus des médicaments sur ordonnance. (Ce sujet est inclus dans le programme d'éducation à la santé de la maternelle à la 6e année et de la 8e année.) |
| 102 | Continuer de travailler à l'élaboration d'une stratégie fondées sur les faits visant à réduire les taux élevés de maladies chroniques en Nouvelle-Écosse. Le plan de prévention des maladies chroniques de la Nouvelle-Écosse inclura une approche exhaustive s'étendant sur plusieurs années qui inclut des cibles et des délais. |
| 105 | Mettre en œuvre et financer les prochaines étapes présentées dans la stratégie d'activité physique de la Nouvelle-Écosse, Enfant actif, enfant en santé, qui est axée sur les enfants et les adolescents. |
| 106 | Attribuer des ressources supplémentaires à l'appui de l'équipe Esteem : les athlètes de la Nouvelle-Écosse visitent les écoles pour parler de la valeur et des avantages des sports et des habitudes de vie saines. |
| 108 | S'assurer que les écoles publiques sont disponibles pour appuyer les activités physiques gratuites parascolaires pour les jeunes (initiative menée par le ministère de l'Éducation). |
| 109 | Accorder au moins 6 heures après les heures de cours aux groupes communautaires qui encouragent l'activité physique. |
| 111 | Attribuer des ressources au sein du Bureau de promotion de la santé, du Secrétariat de la jeunesse et du Secrétariat des personnes âgées qui détermineront et mettront en œuvre de nouvelles approches communautaires qui favorisent des habitudes de vie saines chez les jeunes et les personnes âgées. |
| 112 | Collaborer avec les conseils scolaires pour mettre en œuvre des politiques d'alimentation saine dans le cadre de la stratégie sur l'alimentation saine de la Nouvelle-Écosse, Our Healthy School dans toutes les écoles élémentaires d'ici la quatrième année du plan. |
| 113 | Augmenter le nombre de Centres de santé pour adolescents partout dans la province. |
| 116 | Créer le premier prix des champions de la santé à l'école et au travail de la Nouvelle-Écosse. Les stratégies gagnantes pour la promotion de la santé seront publiées et accordées, avec une rétribution financière, pour être utilisée à l'appui des initiatives continues relativement aux écoles et aux milieux de travail sains. |
| 117 | Collaborer avec le ministère de l'Éducation, le Syndicat des enseignants de la Nouvelle-Écosse et les conseils scolaires pour développer les possibilités de perfectionnement professionnel lié au programme d'études en santé. |
| 118 | Mettre en œuvre des programmes supplémentaires de lutte contre le tabac dans les écoles et les lieux de travail, y compris le programme You Choose dans les écoles (les élèves déterminent les publicités anti-tabac). |
| 119 | Continuer de financer la stratégie de lutte contre le tabagisme de la Nouvelle-Écosse en s'engageant à utiliser une partie des revenus supplémentaires générés par les taxes sur le tabac pour appuyer les programmes et les organismes de soutien anti-tabac (le ministère de l'Éducation est un partenaire confirmé). |
| 121 | Mettre en place un service de référence et d'information sur la santé et un site Web interactif pour répondre aux demandes d'information sur les services et programmes de santé gouvernementaux et non gouvernementaux (p. ex. Health Charities Network, Sports Nova Scotia). |
| 122 | Profiter au maximum de la valeur des professionnels de la santé publique de la Nouvelle-Écosse (infirmières de la santé publique, conseillers en matière de toxicomanie, employés paramédicaux, diététistes, etc.) en étudiant de nouvelles possibilités de participation dans les écoles et dans les centres de ressources familiales. |

| Initiative | Engagements du document Blueprint visés par le thème *Fournir le temps pour enseigner et le temps pour apprendre* |
|---|---|
| 129 | Mettre à l'essai, à titre volontaire, le nouveau programme Prêt à apprendre, dans le programme pré maternelle destiné aux enfants de quatre ans. Ce projet pilote a été élaboré par les ministères des Services communautaires, de l'Éducation et de la Santé. La programmation sera axée sur les activités et mettra l'accent sur le développement des aptitudes sociales afin d'aider les enfants à être « prêts à apprendre » dès leur arrivée à l'école. Des évaluations, par exemple de l'audition et de la parole, seront effectuées au cours de ce programme. Les premiers sites pilotes seront situés dans des endroits où il y a très peu de services de garde de jour et où il y a de l'espace dans les écoles. Une évaluation pilote permettra de déterminer les avantages de la disponibilité universelle. |
| 132 | Réduire davantage le nombre d'élèves par classe pour offrir plus de temps d'enseignement individuel. |
| 133 | À partir de 2005, les classes combinées de maternelle et de 1re année auront 20 élèves au maximum ou un adulte supplémentaire non enseignant dans la classe; s'applique également aux classes de maternelle et de 1re année qui comptent des élèves ayant des besoins particuliers et qui ont un plan de programme individualisé. |
| 134 | En 2006, les critères (classes combinées/élèves du PPI) exigeant un maximum de 20 élèves s'appliqueront aussi aux classes de 1re et 2e années et aux classes de 2e et 3e années. |
| 135 | En 2006, toutes les classes de 3e année auront 25 élèves au maximum. |
| 136 | En 2007, toutes les classes de 4e année auront 25 élèves au maximum. |

| Initiative | Engagements du document Blueprint visés par le thème *Mesurer la réussite et en rendre compte* |
|---|---|
| 138 | Continuer le programme d'appréciation de rendement, y compris un nouveau test de langue pour la 6e année, pour lequel les parents reçoivent, pour la première fois, les résultats individuels de leur enfant. |
| 139 | Utiliser des résultats de tests individualisés et d'appréciation de rendement par les enseignant(e)s pour identifier les élèves qui on des difficultés; élaborer des interventions et des système d'appui afin d'atteindre de meilleurs résultats d'apprentissage. |

| Initiative | Engagements du document Blueprint visés par le thème *Renforcer les partenariats* |
|---|---|
| 140 | Fournir aux parents des renseignements supplémentaires et des stratégies à l'appui de l'apprentissage à la maison; l'accent sera mis sur la lecture, l'écriture et les mathématiques au cours des premières années. |
| 146 | Modifier le mandat des comités d'école consultatifs pour donner aux parents un rôle plus significatif. |
| 148 | Lancer le site Web interactif pour offrir aux parents de l'information rédigée en langage clair et simple sur les attentes envers les élèves en matière d'apprentissage et d'accomplissements à différents niveaux scolaires. |
| 160 | Établir un service complet à guichet unique de perfectionnement professionnel, d'éducation et d'emploi à l'échelle de la province. Le service comprendrait davantage de ressources et de soutien pour l'orientation à l'école et permettrait d'améliorer le partage d'information entre le milieu des affaires, le milieu du travail, l'industrie et les fournisseurs de programmes d'études. (Les écoles publiques constituent l'un des nombreux récipiendaires et fournisseurs de soutien.) |

Pour plus d'informations sur les initiatives de Vie et apprentissage, visitez <www.EDnet.ns.ca>.